

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N° 41/2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 23/05/2013	L'an deux mil treize le six juin à dix neuf heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 06/06/2013	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27</i>	<b>Présents :</b> KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Élisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie (arrivée 19h15), MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, MOUHOT Marcel (départ 20h00).
<b>OBJET :</b>  <i>Tarifification Restauration et accueil périscolaire 01 septembre 2013</i>	<b>Excusés :</b> PETIT Betty a donné procuration à KNEPPERT Pierre, CLAUDON Pierre a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, JACQUOT Laurent a donné procuration à BELZ Christian, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, AUDOUZE Yann a donné procuration à MAKSOUH Mourad.  Monsieur Jean-Pierre MONNIN est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Christine MORENO, Adjointe chargée de la Commission « Petite enfance – Vie scolaire – Jeunesse », séance du 21 mai 2013 :

Afin de se mettre en conformité avec la convention ATL et de faciliter la facturation, la Commission propose de modifier les tranches de quotient familial.

D'autre part, compte tenu de l'augmentation du prix du repas facturé par la Société TISSERAND Restauration, la Commission propose une augmentation de 0,10 € à compter du 1er septembre 2013.

*Ancien barème restauration :*

TRANCHES QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ACTUEL	TARIF RENTREE 2012/2013
0 - 480	3,30 €	3,35 €
481 - 580	3,85 €	3,90 €
581 - 680	4,38 €	4,43 €
681 - 900	4,95 €	5,00 €
901 - 1 000	5,20 €	5,25 €
> 1 001	5,50 €	5,55 €
Extérieurs	5,50 €	5,55 €

*Nouvelle proposition de tarification restauration :*

TRANCHES QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ACTUEL	TARIF RENTREE 2013/2014
0 - 480*	3,30 €	3,45 €*
481 - 580*	3,85 €	4,00 €*
581 - 775*	4,38 €	4,53 €*
776 - 900	4,95 €	5,10 €
901 - 1 000	5,20 €	5,35 €
>1 001	5,50 €	5,65 €
Extérieurs	5,50 €	5,65 €

\*moins 1 € d'ATL lors de la facturation (2 heures x 0,50 €) par repas

SOUS-PREFECTURE  
28 JUN 2013  
MONTBELLARD

MAIRIE DE BAVANS  
28 JUN 2013  
COURRIER REÇU

**Accueil périscolaire du matin et du soir :***Ancien barème :*

Tranche QF	Tarifs du périscolaire		
	2 H	1,5 H	1 H
0-480	1,50	1,13	0,75
481-580	1,60	1,20	0,80
581-680	1,80	1,35	0,90
681-900	2,00	1,50	1,00
901-1 000	2,20	1,65	1,10
>1 001	2,20	1,65	1,10
Extérieurs			

<b>Inscription hors planning</b>	<b>1,20</b>
----------------------------------	-------------

*Nouvelle proposition :* comme convenu lors du budget prévisionnel, les tarifs restent inchangés :

Tranche QF	Tarifs du périscolaire		
	2 H	1,5 H	1 H
0-480 *	1,50	1,13	0,75
481-580 *	1,60	1,20	0,80
581-775 *	1,80	1,35	0,90
776-900	2,00	1,50	1,00
901-1 000	2,20	1,65	1,10
>1 001	2,20	1,65	1,10
Extérieurs			

<b>Inscription hors planning</b>	<b>1,20</b>
----------------------------------	-------------

\*moins 0,50 € d'ATL lors de la facturation

L'exposé de Madame Christine MORENO entendu, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'adopter ces nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
 Transmise à la Préfecture le 06/06/2013  
 Publiée le 06/06/2013  
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Po/ Le Maire

